Affaires de la Société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **74 (1923)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

En quittant cet arboretum du Charollais, nous avons eu l'impression très nette que cet ensemble cultural présentait un intérêt indiscutable pour les botanistes, les dendrologues et les pépiniéristes en arbres exotiques, mais que ces essais ne sauraient rendre les mêmes services aux sylviculteurs et à la forêt européenne. Il y a là profusion d'espèces, défaut de classement par régions d'origine et pas de groupement de nature à guider les reboiseurs chargés de faire des cultures en forêt ou sur des sols à boiser. A ce titre, l'arboretum de Tervueren en Belgique — dont nous parlerons ici prochainement — offre au monde des forestiers une documentation autrement plus utile.

A. Barbey.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Programme de la réunion annuelle de la Société forestière suisse à Bâle, du 9 au 11 septembre 1923.

Dimanche, 9 septembre : Réception des participants ; distribution des billets de logement à la gare des chemins de fer fédéraux, à partir de 16 h. A 20 h. réunion dans le jardin de la Kunsthalle (Steinenbergstrasse).

Lundi, 10 septembre, 7 h. : assemblée générale à la Maison de la ville (salle du Grand Conseil).

ORDRE DU JOUR :

1° Discours d'ouverture du président du Comité local.
2° Nomination de deux secrétaires et des scrutateurs.
3° Réception de nouveaux sociétaires.
4° Rapport annuel du président du Comité permanent.
5° Reddition des comptes de l'exercice 1922/23 et rapport des vérificateurs des comptes.
6° Budget pour l'exercice 1923/24.
7° Choix du lieu de réunion en 1924. Nomination du président et du vice-président du Comité local.
8° Sujet à mettre au concours.
9° Propositions du Comité permanent relatives à la publication d'une 2e édition de la *Suisse forestière ;* décision à ce sujet.
10° Nomination : *a)* du Comité permanent et du président, pour la prochaine période de 3 ans ;
b) des vérificateurs des comptes.
11° Rapport sur l'activité de l'Office forestier central et sur la situation du marché des bois.

12° Conférence de M. le directeur W. Stauffacher, à Bâle: la navigation sur le Rhin.

13° Conférence de M. l'inspecteur forestier *J. Müller,* à Bâle, sur les forêts du Hardt et leur gérance.

14° Divers et imprévu.

à 12 h.: Dîner au restaurant du jardin zoologique.

à 14 h.: Départ en tram (N° 6) pour la station de „Lange Erlen". Visite de la forêt-parc de „Lange Erlen", à la ville de Bâle (55 ha). Orientation de M. *Schill,* jardinier-chef de la ville, sur le traitement des forêts-parcs. Puis, visite des nouvelles installations du port, à Kleinhüningen.

à 20 h.: Réunion dans la grande salle de la corporation du Safran, à la Gerbergasse. Présentation d'un film par l'explorateur africain M. le Dr *A. David.*

Mardi 11 septembre, 8 h.: Départ du Aeschenplatz, par tram spécial, pour Muttenz. Visite des forêts du Hardt, à la commune bourgeoisiale de Bâle.

à 11½ h.: Dîner au Waldhaus.

à 14 h.: Voyage par bateau, dans la direction de Rheinfelden (écluse d'Augst), puis retour à Bâle, où arrivée vers 16½ h. Eventuellement, en cas de basses eaux, retour, dès le Waldhaus, en pontons jusqu'à Bâle.

Le Comité local désire ajouter ce qui suit au précédent programme:

Quand le Comité permanent a informé le Conseil d'Etat de Bâle du choix de cette ville pour la réunion annuelle de 1923, il a exprimé le vœu catégorique que la durée de celle-ci n'excédât pas deux jours. Il fallait, en particulier, renoncer à l'excursion supplémentaire usuelle. Ce vœu s'inspirait du fait que les forestiers avaient, dans le cours de 1923, été déjà suffisamment occupés par d'autres réunions (Conférences forestières; voyage pour l'étude du chêne). Il en a été tenu compte dans l'établissement du présent programme.

Quant à l'époque de la réunion, diverses raisons nous ont obligés à retarder la réunion jusqu'en septembre. Nous nous plaisons à espérer que les divers faits précités n'influenceront pas défavorablement la participation à la prochaine réunion.

Pour tenir compte du fait que les forestiers suisses ont eu l'occasion d'entendre de nombreuses et instructives conférences, tant à Zurich que pendant le voyage consacré à l'étude du chêne, nous avons cru pouvoir, exceptionnellement, choisir le sujet de la conférence principale de notre réunion en dehors de la sylviculture. Et c'est ainsi que nous avons adopté ce sujet très actuel et important pour notre pays de la navigation sur le Rhin, lequel sera traité par un spécialiste hautement compétent. Nous nous plaisons à espérer que pendant la discussion on abordera aussi l'importance forestière de ce problème de la navigation fluviale.

Quant aux excursions, nous osons espérer que les deux buts de course, parfaitement dissemblables, que nous vous proposons intéresseront les participants. Ce sera d'abord la forêt-parc de „Lange Erlen", à la ville de Bâle, d'une étendue de 55 ha, à cheval sur la rivière de la Wiese, peuplement riche en beaux spécimens de nos essences feuillues, pourvu d'un abondant sous-bois et intéressant tant au point de vue cultural qu'au point de vue esthétique. La course au Hardt permettra d'étudier la conversion en haute futaie d'anciens taillis sous-futaie, opération à laquelle on a procédé surtout par la sous-plantation.

C'est la première fois, depuis la fondation de la Société forestière suisse, que Bâle aura l'honneur de lui offrir l'hospitalité. Elle ose espérer que les forestiers suisses lui viendront nombreux de toutes les régions du pays. La vieille ville du Rhin leur souhaite à l'avance une cordiale bienvenue!

Bâle, le 1er juillet 1923. *Müller,* Oberförster.

Extrait des comptes de l'exercice 1922/23 et du budget pour 1923/24 (1er juillet 1923 au 30 juin 1924).

A. Société.

Budget 1922/23 Fr.	Comptes 1922/23 Fr.	*I. Recettes.*		Budget 1923/24 Fr.
—	168, 65	En caisse		—
5.000, —	5.070, —	1. Cotisations (y compris celles des nouveaux sociétaires) . . .		5.000, —
		2. Subventions:	Fr.	
6.500, —	6.500, —	*a)* de la Confédération	6.000, —	
		b) de la Société vaudoise des forestiers	200, —*	
		c) du canton du Valais	300, —*	6.500, —
		3. Journaux:		
5 850, —	6.105, 60	pour abonnements à la *Zeitschrift*	5 800, —	
2.700, —	3.487, 70	au Journal . .	3.200, —	
600, —	833. 30	pour insertions .	800, —	
150, —	170. 55	„ divers . .	200, —	10.000, —
	10.597, 15			
50, —	74, 55	4. Intérêts du compte de chèques et du compte-courant . .		100, —
		5. Divers:		
200, —	225, —	Versements lors de l'assurance de sociétaires		200, —
21.050, —	22.665, 35	Report		21.800, —

* Pour la publication du *Journal forestier suisse.*

Budget 1922 23 Fr.	Comptes 1922/23 Fr.		Budget 1923 24 Fr.
21.050, —	22.665, 35	Report	21.800, —
2.212, —	2 200, —	Rembours par la Confédération des frais d'impression de l'édition italienne du Mémorial	— —
— —	1.275, —	De la Confédération: solde du crédit pour les conférences forestières de Zurich, à employer pour la publication de celles-ci	— —
138, —	16, 50	Divers	200, —
23 400, —	26.126. 85	Total des Recettes	22 000, —
		II. Dépenses.	
600, —	346, 95	1. Administration, imprimés . .	500, —
1.000, —	973, —	2. Comité permanent, commissions	1.400, —
		3. Coût du Journal:	
19.450, —	9.851, —	*a)* Edition allemande 10.500, —	
	7 044, 25	*b)* Edition française 7 500, —	
	515. 35	*c)* Frais communs . 1.000, —	
	17.410, 60		19.000, —
600, —	420, —	4. Sujet mis au concours . . .	— —
		5. Divers:	
1.184, 20	1.184,20	Rembours de l'emprunt au compte de la publication: „La Suisse forestière“ . .	— —
— —	— —	Impression des conférences forestières	2.000, —
565. 80	221. 60	Divers et imprévu	300, —
23.400. —	20.556, 35	Total des dépenses	23.200, —
— —	5 570, 50	Excédent des recettes	
		Excédent des dépenses	1.200, —

B. Compte spécial de la publication „La Suisse forestière“.

		I. Recettes.	
70, —	— —	Vente par la Société forestière	— —
50, —	133, 50	Vente en librairie	50, —
200, —	233, 65	Intérêts	250, —
320, —	367, 15	Total des recettes	300. —
		II. Dépenses.	
5, —	1, 10	Prime pour l'assurance du mobilier	1, 10
5, —	1, 10	Report	1, 10

Budget 1922/23 Fr.	Comptes 1922/23 Fr.		Budget 1923/24 Fr.
5, —	1, 10	Report	1, 10
105, —	— —	Divers	48. 90
110, —	1, 10	Total des dépenses	50, —
210. —	366. 05	Excédent des recettes	250, —

Etat de la fortune du compte spécial.

Solde de juillet 1922	6.263, 95
Augmentation provenant de l'excédent de recettes 1922/23	366, 05
Solde en juillet 1923	6 630. —

C. Fonds pour voyages d'études

(ci-devant „*Fonds Morsier*").

I. Recettes.

545, —	574, 60	Intérêts des capitaux et du compte-courant	600, —

II. Dépenses.

545, —	— —	Versements pour voyages . . .	600, —
— —	574, 60	Excédent des recettes .	— —

Etat de la fortune du fonds.

Solde au 1er juillet 1922	10.508. 25
Excédent des recettes de l'exercice 1922/23	574, 60
Montant de la fortune au 1er juillet 1923	11.082. 85

dont fr. 10.000, — en titres déposés à la Banque hypothécaire de Bâle-Campagne, filiale de Bâle.
„ 1,082, 85 en compte-courant.

Liste des titres.

fr. 1.000, —	Bons de caisse 6 %, de la Confédération, du 5 septembre 1920, IIIe série, lettre C. 84 785; remboursables le 5 septembre 1923.
„ 1.000, —	Obligation 5 1/4 % de la Banque hypothécaire de Bâle-Campagne, remboursable le 1er novembre 1923.
„ 1.000, —	Obligation 6 % des Entreprises électriques du canton de Fribourg, No 7485, remboursable le 30 juin 1931.
„ 2.000, —	Obligations 5 1/2 % du canton de Neuchâtel, de 1921, (Nos 2052—2055); remboursables le 1er février 1932.
„ 5.000, —	Emprunt de la Confédération, obligations 5 1/2 %, de 1922, No 170 988; remboursables le 1er septembre 1930.
fr. 10 000, —	

Bâle, juillet 1923 Société forestière suisse:
Le caissier: *J. Müller,* inspect. forest. de la ville de Bâle.